

Les Cahiers de droit



***Le choc des langues au Québec 1760-1970*, par Guy BOUTHILLIER et Jean MEYNAUD, Presse de l'Université du Québec, 1972, 768 pages.**

J.-C. B.

Volume 13, numéro 4, 1972

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005062ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005062ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

B., J.-C. (1972). Compte rendu de [*Le choc des langues au Québec 1760-1970*, par Guy BOUTHILLIER et Jean MEYNAUD, Presse de l'Université du Québec, 1972, 768 pages.] *Les Cahiers de droit*, 13(4), 602–602.
<https://doi.org/10.7202/1005062ar>

tiellement, l'un des meilleurs précis actuels en la matière. Il est tributaire, à certains égards, de la récente somme publiée sous la direction du professeur Camerlynck. Le lecteur canadien, pour sa part, est mieux en mesure, grâce à lui, de percevoir, malgré le particularisme encore très marqué des droits nationaux, l'émergence lente d'un ensemble de préoccupations communes.

Pierre VERGE

Le choc des langues au Québec 1760-1970, par Guy BOUTHILLIER et Jean MEYNAUD, Presse de l'Université du Québec, 1972, 768 pages.

Dans la livraison n° 4 du volume 12 des *Cahiers de Droit*, j'ai déjà consacré une note au recueil de textes présenté et commenté par Guy Bouthillier et Jean Meynaud, professeurs à l'Université de Montréal. C'était une édition préliminaire qui vient d'être renouvelée par une véritable édition complétée jusqu'en 1970. On sait que le professeur Jean Meynaud est décédé le 14 février 1972. Ce recueil, où les textes sont accompagnés de nombreuses notes, est évidemment très utile dans les discussions qui se multiplient au Québec au sujet de la langue. Le choix des textes n'a pas été déterminé par des préoccupations juridiques, mais il est assez difficile d'envisager le problème de la langue sous l'éclairage du droit sans tenir compte d'un arrière-plan social et politique dont le recueil donne une excellente image.

J.-C. B.

Répertoire de décisions en application du Code du travail, par J. Gaston DESCOTEAUX, Tome I: *Accréditation et questions connexes*, Éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1972, 526 pages.

En publiant cette première partie de son étude, le professeur Descôteaux entend « venir en aide à tous ceux qui sont susceptibles d'être intéressés par les décisions rendues par les organismes d'accréditation québécois, qu'ils soient spécialistes ou débutants, ou possédant une formation juridique ou autre ». Pour ce faire, il nous propose le résultat d'une analyse exhaustive de la jurisprudence pour la période s'étendant de janvier 1962 jusqu'à juin 1970. Des décisions retenues (environ 800), le répertoire reproduit les sommaires (près de 600) de celles

rendues avant janvier 1969, et il couvre encore, pour des fins de classification, celles rendues par les commissaires-enquêteurs jusqu'à juin 1970.

L'utilisation de ce livre de référence est rendue très facile par la coexistence d'un Index par articles, d'un Index alphabétique des noms des requérants et surtout d'une Table des matières très élaborée (112 pages). Cette Table des matières est particulièrement bien conçue; elle « regroupe sous divers titres les décisions pertinentes indiquant pour chacune, le nom des parties, le numéro de publication et les autres sujets traités, mettant le renvoi au numéro de publication du sujet qui est ainsi traité accessoirement dans la décision ». Elle indique encore de façon lapidaire le résultat des décisions dont le sommaire est reproduit.

Le répertoire comporte successivement les huit (8) grands titres suivants: les organismes d'accréditation, les conditions d'accréditation, l'unité de négociation, le vote, (nature et but), le certificat d'accréditation, la révocation et la révision, l'interprétation du certificat et les règles de preuve et enfin un huitième intitulé sous lequel l'on retrouve des décisions d'ordres divers. Le professeur recourt encore, pour fin de regroupement, à autant de sous-divisions que peut le commander le contenu des différents titres. Tout cela est codifié numériquement (numéros de publication) de façon très systématique. En ce qui concerne la présentation des sommaires, la démarche se déroule habituellement de la façon suivante: les faits sont d'abord brièvement relatés, puis l'objet du litige cerné, après quoi l'on fait part de la décision retenue; il est alors fait état des motifs qui la fondent, de même que de ceux sur lesquels s'appuie la dissidence lorsque considérée comme importante; on réfère ensuite à la jurisprudence et à la doctrine citées, pour terminer, et c'est très heureux, en soulignant quels sont les autres sujets traités dans la décision, et référence en est faite au numéro de publication dudit sujet dans le répertoire.

Pour le praticien comme pour l'universitaire cet « ouvrage de bénédictin » constitue un apport considérable. Maintenant que la matière est déblayée, classifiée, la voie est ouverte à d'autres auteurs qui pourront la modeler selon la perspective originale de leurs recherches. Il est presque superflu d'ajouter que la publication du deuxième tome de cet ouvrage essentiel portant sur les congédiements est attendue avec impatience par tous ceux qui s'intéressent aux relations de travail.

Réjean BRETON